



***Constats du forum régional de Welland
26 septembre 2017***

Présenté à



Coalition ontarienne de
formation des adultes

© Tous droits réservés, Centre canadien de leadership en évaluation

2445, BOULEVARD ST-LAURENT, BUREAU B-120, OTTAWA (ONTARIO) K1G 6C3

TÉL. : 613.747.7021 SANS FRAIS : 1.800.372.5508 TÉLÉC. : 613.747.7277

LeCLE.com

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Constats.....	4
Annexe 1 : Notes de la plénière	7
Annexe 2 : Liste des organismes représentés	11

1. Introduction

Un forum régional s'est tenu le 26 septembre 2017 à Welland auquel a assisté une quinzaine d'intervenants. Celui-ci a été organisé par la Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA) en collaboration avec ABC Communautaire, la Société économique de l'Ontario (SÉO) et le Collège Boréal. Les participants au forum provenaient d'organismes concernés par la formation des adultes. Ce forum et ceux organisés dans l'ensemble des régions de la province visent les objectifs suivants :

- informer les intervenants sur l'importance des Partenariats en éducation et formation des adultes francophones (PEFA) et de leurs activités dans l'Est, le Centre-Sud-Ouest et le Nord de la province;
- mobiliser les intervenants de ces trois régions autour d'une vision commune de développement de l'éducation et de la formation des adultes.

Quatre thèmes ont été déterminés pour structurer les discussions du forum de Barrie, soit :

- Évaluation des compétences des clients;
- Aiguillage des clients;
- Offre de formations;
- Défis du retour à la formation.

Pour chacun des thèmes, les questions qui suivent étaient posées aux participants :

- Qu'est-ce qui va bien?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?
- Qu'est-ce qui manque?
- Qu'est-ce que les partenaires pourraient faire de plus?

(Voir *Notes de la plénière* à l'Annexe 1.)

L'objectif de ce rapport est de présenter les principaux constats qui se sont dégagés lors du forum.

2. Constats

En matière d'**évaluation des compétences des clients**, les participants au forum considèrent que le processus d'évaluation se déroule dans un environnement convivial, ce qui est très apprécié des clients. Ceci permet de tenir un premier contact plus substantiel qui dépasse largement un discours portant uniquement sur l'évaluation des compétences.

Par contre, une standardisation du processus d'évaluation est nécessaire. Un outil d'évaluation commun serait apprécié afin d'éviter des redondances et des désagréments pour les utilisateurs. Des participants suggèrent même à la COFA de développer un outil provincial d'évaluation. Les participants mentionnent également qu'il serait pertinent de motiver la collaboration entre les divers intervenants francophones et anglophones afin d'adapter et d'améliorer les outils d'évaluation existants.

Enfin, une grille d'interprétation de l'échelle d'évaluation serait pertinente. Il n'est pas toujours évident notamment de catégoriser la clientèle sur le plan de la littératie.

L'**aiguillage** se fait à plusieurs niveaux. Il peut se faire à l'intérieur d'un établissement qui offre une gamme de formations et de services. Il peut également se faire entre les organismes œuvrant auprès de la clientèle adulte. Une personne qui va en faire un peu plus que ce que sa description de tâches lui demande de faire va produire le plus d'effet à cet égard. Selon les personnes en poste, il existe une bonne intention de collaboration entre les acteurs dans le processus d'aiguillage.

Néanmoins, la collaboration entre les organismes francophones et les acteurs anglophones pourrait s'améliorer. Relativement à cela, la présence de représentants d'organismes anglophones est remarquée et appréciée. Leur présence indique leur intérêt à mieux connaître les services en français offerts par les organismes francophones.

Les participants font référence à une forme de concurrence entre les organismes francophones, malgré l'esprit de collaboration qui existe entre eux. Le marché d'apprenants francophones est limité dans certains milieux. Les lignes directrices et les décisions ministérielles relatives aux mandats et aux cibles à atteindre doivent être précisées afin d'éviter une concurrence malsaine entre les acteurs communautaires œuvrant auprès des adultes. Le financement calculé par le nombre de personnes desservies crée en plus une concurrence avec les organismes anglophones qui préfèrent garder en leur sein les francophones ou les nouveaux arrivants qui ne parlent ni français ni anglais, sans nécessairement offrir des services en français, plutôt que de les référer aux organismes francophones.

Finalement, il est proposé que des discussions franches se tiennent plus régulièrement entre les différents acteurs. La tenue de ce forum est certainement un bon pas dans cette direction.

En ce qui concerne l'**offre de formations**, les participants réitèrent qu'il existe une bonne collaboration entre les acteurs œuvrant dans le domaine de la formation des adultes. Des liens entre les différents intervenants permettent l'offre de formations répondant aux besoins des clients bien évalués.

La collaboration entre les organismes pourrait néanmoins s'améliorer sur le plan de l'offre de formations, non seulement entre certains partenaires francophones, mais également avec les partenaires anglophones. Des participants soutiennent que les organismes œuvrant auprès des adultes pourraient mieux réseauter et communiquer avec le milieu scolaire afin de se faire connaître et de nouer des collaborations. Plus de collaborations pourraient être établies entre le communautaire et le secondaire, entre le communautaire et le postsecondaire et entre le secondaire et le postsecondaire.

Il faut que les établissements et les organismes puissent mieux cibler les clients, notamment la clientèle immigrante d'expression française, afin d'offrir des formations appropriées. Des participants au forum soulignent au passage qu'il existe un double défi pour les immigrants francophones : améliorer leurs compétences professionnelles en français et améliorer leur fluidité en anglais.

Avant d'offrir de la formation quelconque, il faut bien évaluer les besoins. Ces besoins changent. Il faut évaluer les besoins des apprenants, mais également les besoins du marché de l'emploi et des secteurs économiques (par exemple, les centres francophones de la petite enfance ont besoin d'éducateurs pour pourvoir aux postes disponibles). Enfin, il faut cibler les secteurs ayant des besoins pour du personnel bilingue. Le bilinguisme est un avantage dans certains domaines pour intégrer le marché du travail dans le sud de l'Ontario. Dans ce cas, il faudrait créer de meilleurs liens entre les employeurs et les clients.

Finalement, il est proposé d'améliorer la formation en français pour des métiers en demande.

En ce qui a trait aux **défis relatifs au retour à la formation**, les participants soutiennent que l'attention portée par les organismes communautaires à trouver et à suggérer des moyens adaptés à la situation des clients qui font face à plusieurs défis est un atout non négligeable afin de les aider. Des participants font mention de l'appui financier octroyé par certains programmes gouvernementaux. De plus, l'apprentissage du français est une façon pour les adultes de se sentir valorisés, de faire grandir leur estime de soi et de favoriser leur appartenance à la communauté.

Par contre, les conseils scolaires et les écoles pourraient collaborer davantage avec les établissements et les organismes œuvrant auprès des adultes. Des participants soulignent que les intervenants doivent davantage être sensibilisés aux facteurs culturels et socioaffectifs qui ont des répercussions sur le retour à la formation de la clientèle. À cet effet, des initiatives d'appui en ligne aux parents menées par des conseils scolaires anglophones pourraient être importées par les conseils scolaires francophones.

Par ailleurs, il serait important, afin d'éliminer des barrières du retour aux études, que ce ne soit pas seulement les professions exigeant une formation universitaire qui sont valorisées, mais également les métiers où il existe une pénurie de main-d'œuvre. Une plus grande reconnaissance des compétences et des acquis à cet égard s'avère également nécessaire. Il faut sensibiliser les ordres professionnels et les employeurs relativement à cette problématique ayant des incidences sur l'intégration des migrants et des immigrants sur le marché du travail.

Il existerait différents guides et outils pour les nouveaux arrivants. Il faudrait mieux les connaître, mieux les distribuer et possiblement les uniformiser en français et en anglais. Si ces guides et outils ne présentent pas de façon adéquate les différents services d'aide aux adultes et aux familles, il faudrait bâtir un répertoire.

Annexe 1 : Notes de la plénière

Énoncé 1 : Lors de l'inscription initiale, nous évaluons les compétences des clients. Selon vous :

Qu'est-ce qui va bien?

- Le processus d'évaluation et d'accompagnement est convivial.
- La dynamique de l'environnement dans lequel s'effectue l'évaluation est appréciée des clients.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

- Une standardisation du processus d'évaluation serait nécessaire.
- Il serait pertinent de motiver la collaboration entre les intervenants francophones et anglophones pour adapter et améliorer les outils d'évaluation existants.

Qu'est-ce qui manque?

- Un outil commun d'évaluation serait apprécié.
- La COFA pourrait développer un outil provincial d'évaluation.
- Une grille d'interprétation de l'échelle d'évaluation serait pertinente. Il n'est pas toujours évident de catégoriser la clientèle sur le plan de la littératie (niveaux 1 à 3).

Énoncé 2 : À la suite de l'évaluation des compétences, nous aiguillons les clients vers un centre de formation. Selon vous :

Qu'est-ce qui va bien?

- L'aiguillage se fait à plusieurs niveaux. Il peut se faire à l'intérieur d'un établissement qui offre une gamme de formations et de services. Il peut également se faire entre les organismes œuvrant auprès de la clientèle adulte. C'est souvent la bonne personne se trouvant au bon endroit qui produit le plus d'effet sur l'aiguillage.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

- La collaboration entre les organismes francophones et avec les acteurs anglophones pourrait s'améliorer. Il manque de confiance entre les organismes. Cependant, la présence de représentants d'organismes anglophones à ce forum est appréciée et remarquée.
- Il existe une forme de concurrence entre les organismes. Le marché d'apprenants francophones est limité dans certains milieux. Les lignes directrices et les décisions gouvernementales relatives aux mandats et aux cibles à atteindre doivent être précisées et être plus réalistes afin d'éviter une concurrence malsaine entre les acteurs communautaires œuvrant auprès des adultes.

Qu'est-ce qui manque?

- Avoir des moments comme ce forum pour tenir des discussions franches entre les différents intervenants.

Énoncé 3 : La formation des adultes sur le territoire du Sud-Ouest varie. Selon vous :

Qu'est-ce qui va bien?

- Il existe une bonne collaboration entre les acteurs œuvrant dans le domaine de la formation des adultes.
- Des liens très étroits entre les intervenants permettent l'offre de formations répondant à des besoins. Certaines de ces formations sont offertes gratuitement.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

- La collaboration entre les organismes pourrait s'améliorer, non seulement entre certains partenaires francophones, mais également avec les partenaires anglophones.
- Les organismes œuvrant auprès des adultes pourraient avoir une plus grande présence dans le milieu scolaire afin de se faire connaître et de nouer des collaborations.
- Il faut que les établissements et les organismes puissent mieux cibler les clients, notamment la clientèle immigrante d'expression française.

- Il faut davantage faire connaître les programmes de formation, leur offrir une meilleure visibilité.
- Il serait souhaitable d'établir une meilleure collaboration entre les intervenants du secondaire, du communautaire et du postsecondaire.

Quelles autres formations pourraient être offertes?

- Il faut améliorer la formation en français dans les domaines de métiers où il existe une pénurie de main-d'œuvre.
- Il faut évaluer les besoins des apprenants, mais également les besoins du marché de l'emploi et des secteurs économiques (par exemple, on constate que les centres francophones de la petite enfance ont besoin d'éducateurs pour pourvoir les postes disponibles).
- Il faut cibler les secteurs ayant des besoins pour du personnel bilingue. Le bilinguisme est un atout pour intégrer le marché du travail dans le sud de l'Ontario.

Énoncé 4 : Les défis impliqués dans un retour en formation sont nombreux pour les clients.

Selon vous :

Qu'est-ce qui va bien?

- La flexibilité des établissements est un atout afin d'appuyer les clients qui font face à plusieurs défis.
- Des programmes publics de financement pertinents existent.

Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?

- Il serait nécessaire que toutes les professions soient valorisées, pas uniquement celles exigeant une formation universitaire.
- Une plus grande reconnaissance des compétences et des acquis s'avère nécessaire.

- Une plus grande sensibilisation des ordres professionnels et des employeurs relativement aux compétences et aux acquis des nouveaux arrivants (migrants et immigrants) est essentielle.
- Un engagement des conseils scolaires afin de collaborer avec les établissements et les organismes œuvrant auprès de la clientèle adulte serait apprécié.
- Les intervenants doivent davantage être sensibilisés aux facteurs culturels et socioaffectifs de la clientèle.

Qu'est-ce que les partenaires pourraient faire de plus?

- Les conseils scolaires et les écoles pourraient s'inspirer de certaines initiatives menées par les conseils scolaires anglophones notamment en aide aux parents.
- Il existerait différents guides et outils pour les nouveaux arrivants. Il faudrait mieux les connaître, mieux les distribuer et possiblement les uniformiser en français et en anglais.
- Si ces guides et outils ne présentent pas de façon adéquate les différents services d'aide aux adultes et aux familles, il faudrait bâtir un répertoire.

Annexe 2 : Liste des organismes représentés

Au total, 16 personnes, incluant les trois animateurs, ont participé au forum. Ces personnes provenaient des organismes suivants :

1. Collège Boréal - Toronto
2. Conseil scolaire Viamonde
3. Centre de santé communautaire Hamilton/Niagara (CSCHN)
4. YMCA Niagara
5. Société économique de l'Ontario (SÉO)
6. Centre d'emploi et de ressources francophones Niagara (CERF Niagara)
7. Services à la famille et à l'enfance Niagara
8. Coalition ontarienne de formation des adultes (COFA)
9. ABC Communautaire